



1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 4-2022

Réalisations des bilans intercalibrations de la STEP de Pont-Audemer

Michel LEROUX, président de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-17 du Code général des collectivités territoriales, autorisant le transfert de certaines compétences communales à l'EPCI

VU l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,

VU l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,

VU l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,

VU la délibération N°09-2017 en date du 4 janvier 2017, instituant les statuts de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle

VU l'arrêté du 21 juillet 2015 et notamment le chapitre III portant sur la surveillance des systèmes d'assainissement

VU l'arrêté DDT/SEBF/10/36 en date du 24/03/2010 fixant les prescriptions générales sur l'autosurveillance des effluents de la station d'épuration de Pont Audemer

VU l'arrêté du 27/10/11 portant modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement

VU la délibération du conseil communautaire n°146-2020 en date du 23 novembre 2020 portant sur les délégations au Président

CONSIDERANT la nécessité de conclure une commande auprès d'un prestataire agréé pour le transport et l'analyse des effluents de la station d'épuration de Pont-Audemer dans le cadre des intercalibrations règlementaires (4 bilans)

CONSIDERANT l'accréditation COFRAC N° 1-6437 rév. 4 du laboratoire Labeo Eure

CONSIDERANT l'offre de prix U22-005 du 12 octobre 2021 pour la prise en charge et les analyses des effluents de la STEP de Pont Audemer pour intercalibration

DÉCIDE de confier à la société LABEO, 12 rue du Docteur Michel Beaudoux – CS20341 – 27003 EVREUX Cedex, la réalisation des intercalibrations de la STEP de Pont Audemer pour un montant de mille six cent trente-deux (1632) euros (€) et quarante (40) centimes (cts) HT.

Fait à Pont-Audemer le 6 janvier 2022

Le Président



Michel LEROUX
Maire de Pont-Audemer

